

**Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement
Plateau-Mont-Royal**

Ville de Montréal	Assemblée du	13 janvier 2003
	Séance(s) tenue(s) le(s)	13 janvier 2003
	Numéro de la résolution	CA03 250011

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL TENUE LE 13 JANVIER 2003, À 19 h AU 4750 AVENUE HENRI-JULIEN, MONTRÉAL, à laquelle assistent la conseillère Christine Poulin, les conseillers Michel Prescott et Nicolas Tétrault, siégeant sous la présidence de Helen Fotopulos, présidente de l'arrondissement, formant le conseil au complet.

RÉSOLUTION 03-0011

MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME ET DU PLAN DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL - DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL - SECTEUR SITUÉ AU SUD DE LA RUE MARIE-ANNE EST, ENTRE L'AVENUE COLONIALE ET LA RUE DE BULLION

Il est proposé par madame Helen Fotopulos et appuyé par monsieur Michel Prescott :

DE demander au conseil municipal :

DE donner avis de motion de la présentation d'un Projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme, Plan directeur de l'arrondissement Plateau Mont-Royal (CO92 03386), joint au dossier 1020830003, pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal ;

D'adopter le Projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme, Plan directeur de l'arrondissement Plateau Mont-Royal (CO92 03386), de manière à créer une aire d'affectation "habitation" sur les lots 2 575 652 et 2 575 653 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Montréal ;

DE mandater l'Office de consultation publique de Montréal de tenir l'assemblée d'information requise par l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

DE déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

ADOPTÉE

Note : copie authentique de la résolution peut être obtenue en s'adressant à la Secrétaire du conseil d'arrondissement.

1020830003
R40.007

-

Johane DUCHARME

Secrétaire d'arrondissement